



Contact Presse

Stéphane GICQUEL
06 66 21 89 46
Sylvain LAMBLLOT
06 88 10 10 40

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
E

Les factrices et facteurs de Saint Julien de Concelles ont gagné aujourd'hui des avancées et décide de la reprise du travail !

Ce jeudi matin, la détermination des 15 agents grévistes reste intacte pour défendre leurs collègues précaires et la qualité du service postal.

Les factrices et facteurs de Saint Julien de Concelles ont obtenu :

- L'engagement de la direction d'embaucher 3 intérimaires pour combler des emplois vacants pour certains depuis 5 ans !
- Deux CDI sur St Julien et un CDI sur St Sébastien
- Des renforts pour la période colis de fin d'année

La CGT restera à leur côté pour assurer la mise en œuvre effective de ces décisions et continue à travailler avec les factrices et facteurs à l'embauche de personnels permanents dans les services

Le niveau de la précarité est un réel problème à La Poste qui malgré notre interpellation refuse d'appliquer le cadre légal.

Dans les centres courriers, le personnel temporaire devient un modèle économique avec, dans notre département 35% de moyenne d'emploi précaire soit plus d'un salarié sur trois n'est pas salarié-e-s de La Poste.

C'est aussi une atteinte à leurs droits car de nombreux intérimaires ne bénéficient pas de l'ensemble des éléments de rémunération tel que les primes des permanents qu'ils remplacent, ce qui contrevient au code du travail.

Les factrices et facteurs de St Julien de Concelles ont repris le travail, satisfait d'avoir sorti leurs collègues de la précarité, soudé-es pour pouvoir réaliser un service de qualité pour les usagers avec un personnel permanent correctement formé !